

Zone commerciale de la Gare Montparnasse : signature d'un pacte parisien pour l'emploi local

Dans le cadre de la modernisation de la gare Paris-Montparnasse, Afaf Gabelotaud, adjointe à la Maire de Paris en charge des politiques de l'emploi, a réuni, à l'Hôtel de Ville ce lundi 1^{er} octobre, Altarea Cogedim, l'EPEC et Pôle emploi Paris pour la création de 500 à 700 emplois pour les Parisiens via la signature d'un Pacte parisien pour l'emploi et les entreprises (PPEE).

La Ville de Paris, l'EPEC, Altarea Cogedim et Pôle emploi Paris matérialisent leur coopération via un Pacte parisien pour l'emploi et les entreprises (PPEE) d'une durée de trois ans, dans le cadre du réaménagement de la gare de Paris-Montparnasse prévu en trois phases* qui porte notamment sur la création d'une zone commerciale de 20 000 m².

Le projet de transformation de la gare de Paris-Montparnasse va donner lieu à une nouvelle offre de services, de commerces et d'espaces de restauration pour faciliter le voyage et la vie quotidienne des visiteurs. Le développement de ce nouvel espace de commerce prévoit la création de 500 à 700 emplois pour les Parisiens.

Pour Afaf Gabelotaud, adjointe à la Maire de Paris en charge des politiques de l'emploi : *« Il est important que les opérations d'aménagement soient source d'opportunités pour les Parisiennes et les Parisiens, notamment ceux éloignés de l'emploi. »*. Elle ajoute : *« Ce pacte prévoit ainsi, avec l'appui des acteurs territoriaux de l'emploi, la participation aux forums de recrutement, la présentation des métiers aux demandeurs d'emploi, aux jeunes et aux seniors en orientation professionnelle, la mise en place de formations préalables au recrutement, etc. »*

Pôle emploi Paris, partenaire de la Mairie de Paris, s'engage ainsi à garantir l'accompagnement personnalisé des demandeurs d'emploi dans leur recherche et à répondre aux besoins de recrutement des entreprises, en déclinant son offre de services dans une logique de complémentarité avec la Ville et ses partenaires.

La signature de ce pacte intervient quelques jours après la réalisation d'un job-dating pour l'emploi en gare de Paris-Montparnasse, organisé par la Ville de Paris, les Mairies du 14^{ème} et 15^{ème} arrondissement, Pôle emploi, Altarea Cogedim et l'Epec. Cette manifestation a généré la pré-sélection de 1200 candidatures et l'inscription effective de 172 candidats venus expliquer leur parcours, le 25 septembre dernier auprès des enseignes présentes.

«La signature de cette convention constitue un acte fort afin d'accompagner la Ville de Paris et le territoire dans sa bataille pour l'emploi. Concrètement, ce sont donc plusieurs centaines d'emplois qui seront créés par les enseignes qui rejoignent la gare de Paris-Montparnasse. À travers sa métamorphose, nous avons pour ambition de créer de la valeur pour la Capitale et les parisiens. Ce pacte montre combien les entreprises peuvent jouer un rôle d'utilité sociale et sociétale. Quelle que soit l'implantation ou la typologie des projets menés, nous accompagnons les collectivités et leurs habitants dans une dynamique de développement en entreprise engagée» ajoute Ludovic Castillo, Président du Directoire d'Altarea Commerce.

« Fort d'une solide coopération avec la Ville de Paris, Pôle emploi Paris a défini les priorités conjointes pour les demandeurs d'emploi parisiens comme la mise en œuvre rapide de parcours de retour à l'emploi et la mise en place d'une offre de services digitale destinée aux demandeurs d'emploi et aux entreprises », indique Nicolas Garnier, directeur territorial de Pôle emploi Paris. Il ajoute : *« Ce pacte vise à mettre en place des actions concrètes pour favoriser les recrutements locaux, soutenir l'accès ou le retour à l'emploi des personnes les plus éloignées de l'emploi ».*

Ces actions communes sont un véritable tremplin pour les publics les plus éloignés de l'emploi. Ces publics font l'objet d'une attention particulière dans le cadre de ces recrutements comme les jeunes, les seniors, les demandeurs d'emploi, les allocataires du RSA et les personnes en situation d'handicap.

*La 1ère phase, entre octobre et décembre 2018 : ouverture de 9 000 m² de zone commerciale avec un prévisionnel de 250 à 300 emplois.

La 2ème phase, en octobre 2019 : ouverture de 6 000 m² de zone commerciale

La 3ème phase, en octobre 2020 : ouverture de 5 000 m² de zone commerciale

Contacts presse :

Mairie de Paris : Antoine Demière / presse@paris.fr / 01 42 76 69 11

Pôle Emploi : Marie-Laure Martins / marie-laure.martins@pole-emploi.fr / 06 31 54 04 32

Altarea Cogedim : Nathalie Bardin / nbardin@altareacogedim.com / 06 85 26 15 29

EPEC : Claire Etien / claire.etien@epec.paris / 06 67 33 62 80